

Organiser des téléconsultations médicales

Oberbruck – Haut-Rhin (421 habitants) recourt depuis septembre 2016 à la visio-conférence pour pallier l'absence de médecin généraliste.



et d'aides de Mulhouse et environs (Asame) (1) qui nous proposait de mettre en place un centre médical de téléconsultation », indique Jacques Behra. En septembre 2016, s'ouvre ainsi le premier centre de ce genre en France. L'Asame met à disposition un chariot de téléconsultation en contrepartie d'une occupation gracieuse du cabinet. Ce chariot est équipé de différents matériels de communication (écran, caméra, micro) et de diagnostic (stéthoscope, échographe, dermatoscope, otoscope, ophtalmoscope). Les

Cherche médecin désespérément ». Ce n'est pas le titre d'un film mais l'appel d'une commune alsacienne confrontée à la désertification médicale. Depuis juillet 2013, le généraliste du village, parti à la retraite, n'a pas trouvé de successeur. Les habitants d'Oberbruck, inscrits dans un bassin de vie de 3 000 habitants enclavé au pied du Ballon d'Alsace, sont contraints de se rendre à Masevaux à 7 km pour se faire soigner. Tout sauf facile pour une population vieillissante. La municipalité ne se résigne pourtant pas, comme le souligne le maire, Jacques Behra : « Nous avons investi 45 000 euros sur nos fonds propres en restaurant un local privé pour en faire un cabinet médical moderne et accueillant. Nous le mettons à disposition contre un loyer modique de 270 euros par mois. » Les élus font des pieds et des mains pour trouver l'oiseau rare. En vain. C'est alors que va naître un partenariat, innovant et original. « Nous nous sommes tournés vers l'Association de soins

Paul Mumbach, de l'Asame (au centre), et Jacques Behra, maire d'Oberbruck (à droite) devant le chariot de téléconsultation en compagnie d'un infirmier.

45 000 euros

c'est le montant investi par la commune pour la remise en état d'un local privé pour le transformer en cabinet médical.

personnels de l'Asame, ayant reçu une formation *ad hoc*, pilotent totalement les opérations. Ainsi, un infirmier(e), connecté avec un des médecins salariés de l'association, accueille le patient et ausculte selon les besoins du médecin. Un diagnostic peut être ainsi porté à distance et le patient peut dialoguer en direct avec le praticien qui, une fois son diagnostic établi, rédige une ordonnance qui sera imprimée au centre et remise au patient.

Inventer et innover

Toute expérimentation a ses revers. Des problèmes techniques, aujourd'hui résolus, freinent d'abord l'activité. « Par ailleurs, reconnaît Jacques Behra, il a fallu reconstituer une clientèle, notamment auprès des personnes âgées au départ un peu réticentes face aux nouvelles technologies. » Le temps fait son œuvre, le bouche à oreille aussi. Ouvert désormais du lundi au vendredi, quatre heures par jour, le centre de consultation accueille quotidiennement 5 à 6 patients. Le centre

Un partenariat structuré

« Le cahier des charges en télé-médecine, très encadré (1), concerne spécifiquement les affections longue durée. Nous avons pris le risque d'inclure tous les patients qui désiraient passer par ce type de consultation », reconnaît Paul Mumbach. Au flou des premiers mois a succédé, en avril 2017, un contrat liant l'Asame à l'ARS Alsace, à la CPAM, au Syndicat des médecins libéraux et à l'Ordre des médecins. Jusqu'alors seul financeur, l'Asame reçoit ainsi une aide du Fonds d'intervention régional. Une réflexion est aussi en cours pour définir un modèle sur lequel s'appuierait une grille de tarifications. À Oberbruck, la consultation est à 25 euros (2). Paul Mumbach souhaite enfin que la télé-médecine, à ce jour ignorée des enseignements, s'intègre dans le cursus universitaire et la pratique quotidienne des médecins.

(1) Décret n° 2010-1229 du 19 octobre 2010 relatif à la télé-médecine. (2) Remboursé dans les mêmes conditions qu'une consultation classique.

de téléconsultation trouve son rythme de croisière. Pour le maire d'Oberbruck, c'est un soulagement : on peut de nouveau se soigner sur sa commune.

Pour l'heure, l'Asame n'a pas vocation à être un opérateur sur le long terme. Elle souhaite ardemment que des médecins libéraux reprennent le flambeau. « Mais il y a encore beaucoup de pédagogie à faire auprès des praticiens », estime Paul Mumbach, président de l'Asame et également maire de Dannemarie (68).

Il y a urgence à inventer et à innover. Selon l'Agence régionale de santé (ARS) de la région Grand Est, 34 % des médecins généralistes du Haut-Rhin partiront à la retraite d'ici cinq ans ! C'est dire, ici comme ailleurs, si les déserts médicaux sont appelés à s'étendre. Ces sombres perspectives méritent bien que l'on explore, à l'image d'Oberbruck, toutes les voies possibles pour rebâtir de vraies offres de santé.

Thierry GUERRAZ

(1) www.asame.fr

Contact. Tél. 03 69 29 37 00.